

Recommandations tarifaires 2023

Le podologue est un professionnel de santé, soumis à des règles strictes en matière d'hygiène et de stérilisation. Il est tenu de suivre régulièrement des formations continues et doit obtenir une autorisation de pratiquer délivrée par le médecin cantonal pour pouvoir exercer.

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2022, le Conseil Fédéral impose à chaque profession de la santé de disposer d'un concept qualité (art. 58g LAMal). L'Organisation de Podologie Suisse (OPS) est chargée d'élaborer ces mesures de qualité qui seront applicables à tous les podologues. Cette nouvelle mesure est financée par les membres des associations professionnelles et génère des surcoûts conséquents pour les podologues.

La Société Suisse des Podologues recommande d'appliquer les tarifs ci-dessous à tout type de soin :

Durée du soin	Tarif 1.85/min.	Forfait hygiène et stérilisation	TOTAL
60 minutes	CHF 111.-	CHF 25.-	CHF 136.-
45 minutes	CHF 83.25	CHF 25.-	CHF 108.25
30 minutes	CHF 55.50	CHF 25.-	CHF 80.50

Fait à Ecublens, le 23 décembre 2022